

champlibre

N° 39 - juin 2011



Chers amis,
Il y a quelques jours, j'ai eu l'immense joie d'assister à l'arrivée des premiers animaux qui ont foulé les terres de notre « ferme des

animaux ». Pour toute notre équipe et pour moi-même, ce fut un moment très intense, riche en émotion. J'aurais tant aimé que chacun d'entre vous puisse être à nos côtés pour vivre ce grand moment de bonheur.

Ce projet, nous l'avons construit avec vous, grâce à vous ! Vos dons nous ont permis d'acheter la ferme, vos dons nous ont permis de réaliser les premiers aménagements pour les animaux, et votre générosité nous aidera à faire vivre ce petit paradis pour animaux, dans les années à venir. Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible. Cette ferme est la vôtre et celle des animaux ! Ce rêve qui grâce à vous est devenu réalité sera un lieu d'émerveillement, qui ouvrira les consciences sur les pratiques d'élevages qui sont encore trop souvent sources de maltraitements. Les animaux que nous accueillerons seront les grands ambassadeurs des combats que mène la PMAF. L'histoire de « La ferme des animaux » va continuer à se construire jour après jour, avec vous. Nous l'écrivons ensemble, et les premiers à vous en être particulièrement reconnaissants sont les animaux. Merci de votre soutien qui permettra que la belle aventure de « La ferme des animaux » se poursuive !

Ghislain Zuccolo
Directeur



LE PLEIN AIR S'IMPOSE DANS LES RAYONS

Ces derniers jours sont apparus dans les rayons des distributeurs, des bocaux de mayonnaise Lesieur « nouvelle recette », qui arborent fièrement la mention « œufs de poules élevées en plein air ». Ainsi, la marque suit dans son sillon son concurrent direct Amora, qui en partenariat avec la PMAF, avait en 2009 annoncé sa décision de ne plus utiliser d'œufs de poules élevées en cage dans ses sauces.

La décision de Lesieur est historique et témoigne une nouvelle fois de l'importance des actions menées par la PMAF en direction des acteurs de l'industrie agro-alimentaire. En France, environ 80% du marché de la mayonnaise se partage entre trois grands noms : Amora, Bénédicte et Lesieur. Il nous reste donc désormais à convaincre Bénédicte de suivre l'exemple de ses deux principaux rivaux, qui ont su intégrer l'éthique dans leur stratégie commerciale.

Le marché de la mayonnaise n'est pas le seul à entamer sa révolution en faveur du bien-être animal.

Des grands noms de pâtes ou de biscuits suivent désormais l'exemple des fabricants de mayonnaises. Ainsi, la marque St Michel propose depuis peu des biscuits « Cocottes », fabriqués à partir d'œufs fermiers de Loué tandis que Lustucru offre un large choix de pâtes aux œufs plein air.

Ces nouvelles stratégies commerciales constituent une grande avancée pour tous les protecteurs des poules pondeuses !

Chaque français consomme annuellement en moyenne 235 œufs, dont un tiers environ sous forme d'ovoproduits présents dans des productions élaborées. Ainsi, la vie de 15 millions de poules françaises est conditionnée par les choix des marques alimentaires plus ou moins vertueuses que nous privilégions !

Depuis 2008, la PMAF incite les industries agro-alimentaires à utiliser des œufs plein-air. Après l'édition d'un dépliant à destination des restaurants, ce sont les fabricants de produits alimentaires aux œufs qui ont été les cibles de cette campagne.

Jour après jour, nous poursuivons notre combat, grâce à vous et à votre puissante mobilisation, pour que d'autres grandes marques s'engagent pour le bien-être des poules pondeuses. ●

CONSOMMATION p.1
Le plein air s'impose dans les rayons

VIE DE L'ASSOCIATION p.2
L'équipe de la PMAF se renforce

LAPINS p.2
Quelles alternatives pour les élevages de lapins en France ?

TRANSPORT p.3
La Commission européenne évalue la directive transport

MARCHÉS p.3
Création de fiches diagnostiques pour les marchés aux bestiaux

FERME DES ANIMAUX p.4
La Ferme des Animaux prend vie !

SOUTIEN p.4
Un legs pour la vie



VIE DE L'ASSOCIATION

L'équipe de la PMAF se renforce

Suite à différents mouvements au sein de notre association, notre équipe de permanents a été récemment renforcée par quatre nouveaux arrivants au profil musclé !



Nathalie, notre vétérinaire en charge de l'éducation.



Thomas est en charge des affaires institutionnelles.



Pauline renforce notre département campagnes.

En premier lieu, nous sommes particulièrement heureux d'accueillir au poste de Chargée d'éducation Nathalie Parsy. Vétérinaire ayant une longue pratique rurale, notre praticienne a également enseigné dans des lycées agricoles, occupé la fonction de vétérinaire-inspecteur dans les services de l'état, et a effectué un certain nombre de missions pour le bureau de la protection animale du ministère de l'Agriculture. Du fait de la nécessité urgente de mobiliser le monde politique pour renforcer les réglementations existantes, la PMAF a également recruté Thomas Grandmougin qui occupe la fonction de « Chargé des affaires institutionnelles ». Notre lobbyiste oeuvrera pour renforcer les liens qu'entretient de longue date la PMAF avec les députés français et européens, les sénateurs, les collectivités locales, les cabinets ministériels etc. Après avoir brillamment passé à la Sorbonne un Master 2 professionnel Etudes européennes, Thomas Grandmougin a décroché haut la main un Diplôme universitaire de Lobbying européen. Il a depuis travaillé à Paris et à Bruxelles, notamment dans un des plus grands cabinets français de lobbying.

Notre département campagnes acquiert également davantage de compétences internes avec l'arrivée de Pauline Olivere. Dotée d'une maîtrise d'éthologie et d'un Master 2 d'agronomie, spécialité « Biologie Animale et Systèmes d'Élevage », Pauline Olivere a, lors de son cursus universitaire, participé plusieurs mois durant à la réalisation d'une étude scientifique sur le bien-être des poulets de chair dans les élevages intensifs. Nous l'avons donc tout naturellement mandatée pour prendre en charge les dossiers concernant le bien-être des volailles.

Face à l'accroissement des activités de l'association, il était également devenu urgent de recruter une assistante de direction afin d'assurer une meilleure prise en charge de certains dossiers administratifs. Carole Gaudin remplira cette mission : sa Maîtrise de droit privé et les études qu'elle a poursuivies à l'Institut d'études judiciaires de l'université de Strasbourg permettent à la PMAF de renforcer ses compétences juridiques.

Et puisque nous sommes dans les présentations, n'oublions pas Grizou, notre lapin nain que vous aurez la chance de croiser si vous nous rendez visite à notre siège social à Metz, où il erre à sa guise. Son rôle est certes moins stratégique, mais ses péripéties contribuent en tout cas à mettre une dose de bonne humeur au bureau !



Carole assiste le directeur dans ses fonctions.



Grizou notre lapin nain.

LAPINS

Quelles alternatives pour les élevages de lapins en France ?

Bien qu'en déclin, la viande de lapin reste une viande prisée en France. Les français en consomment 1,3kg/hab/an. Or, la quasi-totalité des lapins élevés dans l'hexagone sont maintenus dans des cages grillagées dans lesquelles ils ne disposent que de très peu d'espace.

De nombreux problèmes de bien-être résultent de ces conditions d'élevage pitoyables : douloureux maux aux pattes du fait des sols grillagés, impossibilité de se déplacer par bonds ou de se dresser sur leurs pattes, absence de matériaux à ronger etc.

La PMAF souhaite soutenir le développement en France d'une production alternative au lapin en cage, qui soit économiquement viable. Mais c'est là une tâche qui n'est pas des plus aisées, car le lapin est un animal très fragile, et son élevage demande une grande technicité. Afin d'entreprendre ce programme ambitieux, la PMAF a décidé d'accueillir pour une période de six mois un Elève-ingénieur de VetAgro Sup du Campus agronomique de Clermont-Ferrand.

De nombreuses visites d'élevages alternatifs (hors cages) sont programmées à travers l'Europe, en particulier en Suisse, où les élevages de lapins prennent mieux en considération le bien-être animal. Un acteur majeur de la grande distribution, le groupe Carrefour, a d'ores et déjà manifesté un réel intérêt pour ce travail. Les résultats de cette étude seront prochainement présentés dans nos prochains bulletins Champ Libre.



Une lapine de race Géant Blanc du Bouscat dans une cage d'élevage intensif.



Un élevage intensif de lapines reproductrices.

+ Appel aux dons : ce travail de fond en faveur du bien-être des lapins nécessite d'importantes dépenses. Vous pouvez soutenir ce programme en nous adressant vos dons en précisant « pour les lapins ».

■ TRANSPORT

La Commission européenne évalue la directive transport

La PMAF a participé à une étude européenne relative à l'impact du Règlement relatif à la protection des animaux pendant le transport.

Une nouvelle réglementation pour la protection des animaux en cours de transport est appliquée dans toute l'Europe depuis 2005⁽¹⁾. Afin d'évaluer son impact sur les conditions de transport, la Commission européenne a commandé une étude, qui doit être basée sur l'avis des différents acteurs concernés : les associations de protection animale, les autorités compétentes, les responsables de poste de contrôle, les agriculteurs, les scientifiques, les exploitants d'abattoirs et les sociétés de transport.

La PMAF a été sollicitée pour répondre à un questionnaire, portant à la fois sur des évaluations chiffrées des problèmes rencontrés lors des transports d'animaux et sur les difficultés d'application du texte. Nos nombreuses enquêtes sur route ainsi que nos fréquentes interventions auprès des forces de l'ordre chargées des contrôles



nous ont permis de répondre à l'ensemble du questionnaire et ainsi de participer à l'amélioration de l'application de ce texte réglementaire. ●

(1) Règlement (CE) No 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport



Plus d'information sur la réglementation relative au transport d'animaux vivants sur notre site www.animal-transport.info

■ MARCHÉS

Création de fiches diagnostics pour les marchés aux bestiaux

En 2010 et 2011, la PMAF a été très présente sur de nombreux marchés aux bestiaux, toutes espèces et tous types confondus : un long travail d'évaluation des conditions de bien-être animal dans ces lieux de passage et de concentration d'animaux où règne la tradition...

En début de l'année 2011, les marchés de Bourg en Bresse (01), Chateaufort (18), Saint-Christophe en Brionnais (71), Briouze (61), L'Aigle (61), et Helpe (59) ont été ajoutés à la liste. Ces déplacements ont permis de constituer un échantillonnage représentatif de l'ensemble des marchés du territoire français, qui a été complété, en mars dernier, par un détour aux Pays-Bas sur le marché de vaches de réforme de Leeuwarden et en Belgique sur le marché de Ciney.

Etat des animaux, pratiques, infrastructures et matériels ont été observés, analysés minutieusement. Les éléments recueillis permettront la rédaction de documents pédagogiques et techniques destinés à proposer des solutions concrètes aux problèmes de bien-être animal les plus fréquemment rencontrés.

Ce travail a été réalisé avec la coopération des responsables des marchés qui, devant veiller au bon respect de la réglementation relative au bien-être animal sur leur site, seront les premiers destinataires de ces outils. Une nouvelle enquête afin d'évaluer leur impact sera donc programmée dans un futur proche... ●



Nos enquêteurs ont pu évaluer les conditions de bien-être des animaux sur les marchés aux bestiaux et constituer ainsi un échantillonnage représentatif de l'ensemble des marchés du territoire français.

■ FERME DES ANIMAUX

La Ferme des Animaux prend vie !

Les premiers animaux sont arrivés à la Ferme de la PMAF ! Début mai, un troupeau de chèvres et de moutons a été accueilli dans les enclos construits spécialement pour leur proposer une fin de vie paisible.

Les travaux se sont succédés tout l'hiver à la Ferme : amener l'eau et l'électricité jusqu'au bâtiment des animaux, construire les enclos adaptés à chaque espèce, sécuriser le site, clôturer les pâtures... En cette première année, la Ferme de la PMAF peut recueillir des animaux de quatre espèces : environ 20 chèvres, 20 moutons, 40 à 50 poules et 20 lapins peuvent être accueillis dans des enclos conçus de manière à proposer des conditions de vie idéales. Le 05 mai dernier, nos efforts sont enfin récompensés : les premiers animaux sont arrivés ! 14 moutons et 16 chèvres sont accueillis sur le site ; ils nous ont été confiés par une association partenaire de la PMAF, le Refuge de l'Arche de Noé, à la recherche d'un site pour installer ces animaux.

Ces chèvres et moutons ont vécu de bien tristes histoires et méritent une retraite heureuse. La plupart des moutons ont été saisis sur des sites d'abattage illégaux lors des fêtes de l'Aïd El Kébir. Un bouc a été sauvé d'un cirque qui le maintenait constamment attaché par une patte au bout d'une corde (au point de provoquer une boiterie chronique), d'autres ont été maltraités par des propriétaires privés peu scrupuleux, d'autres encore, récupérés en fourrière, ont été sauvés d'une euthanasie certaine. Ces animaux ont tous repris du poil de la bête ! Ils profitent des riches et vastes pâtures pour se régaler et gambader, d'une confortable litière



Les animaux profitent des pâtures sous l'œil bienveillant de Pascal, le gardien des lieux.



Les premiers animaux sont arrivés à la ferme : 14 moutons et 16 chèvres, tous victimes de mauvais traitements ou abandonnés vont pouvoir profiter d'une liberté inédite ...

de paille pour se reposer et de l'œil bienveillant du soigneur, Pascal, assurant leur bien-être au quotidien.

La prochaine étape est déjà en cours : 50 poules pondeuses réformées seront sauvées et recueillies à la ferme, après deux années enfermées dans de minuscules cages de batterie. Cette opération est prévue pour août prochain.

Pas à pas, la Ferme poursuit son développement. De nombreux autres travaux et dossiers sont en cours : d'autres infrastructures seront créées afin de pouvoir sauver davantage d'animaux tels que les vaches, les cochons, les chevaux, les ânes, les canards et les oies. Nous préparons activement l'accueil de visiteurs à deux pattes : nous espérons rapidement pouvoir recevoir du public afin de sensibiliser le plus grand nombre au respect des animaux d'élevage. ●

■ SOUTIEN

Un legs pour la vie

La PMAF tient à exprimer sa plus profonde reconnaissance à Madame Simone Degardin, qui quelque temps avant sa disparition, a rédigé un testament dans lequel elle a exprimé le souhait que l'ensemble de ses biens soient transmis à la PMAF. Son geste généreux nous permettra de développer de nouvelles actions en faveur des animaux, et nous permettra notamment de poursuivre les aménagements de « La ferme des animaux ». Nous exprimons nos plus profondes condoléances aux proches de la défunte. Un arbre, qui offrira ombre et protection à nos animaux, sera planté sur « La ferme des animaux » à sa mémoire.

La PMAF, dont la mission est reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des legs exonérés de droits de succession ainsi que des donations ou assurances-vie. Nous remercions du fond du cœur nos membres et donateurs qui comme madame Degardin, font le choix d'inscrire la PMAF dans leur testament. ●

